

Pays de la Loire - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2025.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Pays de la Loire et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Pays de la Loire sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Pays de la Loire

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est assurée dans la région Pays de la Loire par huit centres clinico--biologiques et cinq laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2). Un centre clinico--biologique est nouvellement autorisé depuis 2023 (CH St-Nazaire).

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle assurées par l'ensemble par l'ensemble des douze laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale (laboratoires des centres clinico-biologiques et laboratoires de biologie médicale),
- Les activités de fécondation *in vitro* prises en charge par les huit centres clinico-biologiques,
- Les activités spécifiques :
 - Préparation, recueil, conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don, ainsi que mise en œuvre de l'accueil d'embryon proposés par un seul centre,
 - L'assistance médicale en contexte viral réalisée par deux centres,
 - La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux dans un cadre médical en vue d'un projet ultérieur d'enfant proposée par six centres ; la conservation de gamètes dans un cadre non médical proposée par trois centres,

Ainsi l'ensemble des activités d'AMP sont proposées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec une activité de don et d'accueil d'embryons centralisée dans un unique centre.

Activité

La région Pays de la Loire regroupe 5,5 % des femmes en âge de procréer recensées en France (Tableau AMP1). La répartition par âge des femmes prises en charge pour une fécondation *in vitro* se distingue de celle observée au niveau national : la population est plus jeune, avec 42 % des femmes ayant bénéficié d'une ponction âgée de moins de 35 ans, contre 47 % en France (Tableau AMP7).

Rapportée au nombre de femmes en âge de procréer, l'activité régionale est supérieure à la moyenne nationale :

- 50,2 inséminations intra-utérines pour 10 000 femmes contre 40,7 en France
- 60,2 tentatives de fécondation *in vitro* pour 10 000 femmes contre 54,5 en France

L'activité de don est particulièrement bien développée dans la région tant en termes de recrutement de donneurs que de prise en charge des receveurs :

- 5,7% des donneurs et 8,5% des donneuses sont recrutés pas les centres de la région
- 11% des tentatives d'AMP avec spermatozoïdes de donneurs et 14% des avec ovocytes de donneuses sont réalisées par les centres de la région

Au sein de cette région, le recours à la technique d'ICSI est moins fréquent qu'au niveau national (53% contre 68% des ponctions réalisées en 2023, Tableau AMP7). La pratique de l'ICSI étant recommandée dans un contexte d'infertilité masculine, il se peut que la population prise en charge ait des caractéristiques différentes de celle observée en moyenne.

COMMENTAIRES : Pays de la Loire

Au total, les centres de la région Pays de la Loire ont réalisé 6,6% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 6,7% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

L'analyse des flux entrants et sortants de la région est limitée par un taux élevé de patients dont la région de résidence n'a pas été renseignée (plus de 20%) ce qui réduit la précision de l'interprétation : en 2023, au moins 72 % des femmes hospitalisées dans la région pour une ponction ovocytaire résidaient dans la région (Tableau AMP12).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres
Nombre de laboratoires d'AMP	5	5	5	5
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	7	7	7	8
Nombre total d'inséminations intra-utérines	1780	2173	2814	3167
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	1470	1880	1815	1824
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	310	293	999	1343
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, décongélations)	5547	7703	7127	7641
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	5264	7236	6653	6691
Don de spermatozoïdes	81	124	194	544
Don d'ovocytes	202	343	278	361
Accueil d'embryons	.	.	2	26
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes	.	.	.	19
Non renseignée
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
FIV hors ICSI	1401	1892	1633	1788
ICSI	1541	2049	1808	2015
Décongélation d'embryons	2605	3762	3686	3838
Résultats des tentatives de l'année
Accouchements	1373	1839	1764	1794
Enfants vivants	1431	1894	1814	1843
Statut vital non renseigné	1	0	0	1
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	132	172	174	187
Conservation de spermatozoïdes	334	493	614	823
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)
Conservation d'ovocytes	.	.	104	178
Conservation de spermatozoïdes	.	.	3	11

Tentatives : inséminations intra-utérines, ou ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI), ou décongélation d'embryons en vue de TEC (TEC), ou mises en fécondation (don d'ovocytes) et ou décongélation d'ovocytes (ICSI).

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Age des femmes	Pays de la Loire	France	%
18-45 ans	631217	11462274	5.5%
29-37 ans	195554	3693630	5.3%

Source : INSEE, projections de population, modèle OMPHALE 2017

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	X	X	X	X	X	X	X	X
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINTE HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINTE HERBLAIN	X	X						
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD_NANTES / LBM BIOLIANCE CLINIQUE BRETECHE_NANTES	X	X						
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J. VERNE_NANTES	X	X					X	

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

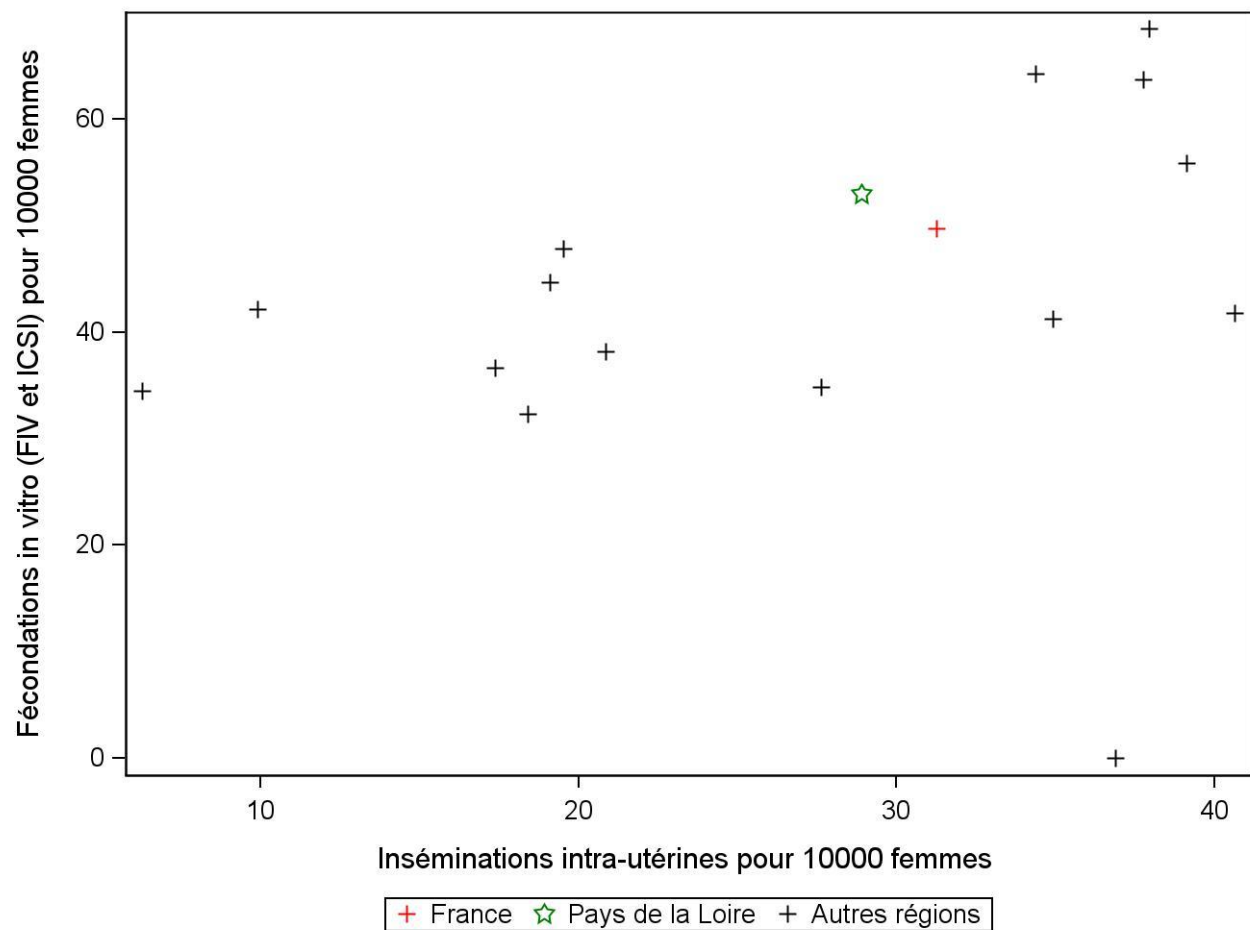
Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
4408B	SAINT NAZAIRE	LBM CH SAINT NAZAIRE	X							
4408_4408	SAINT NAZAIRE	CH DE SAINT NAZAIRE / LBM CH SAINT NAZAIRE	X	X						
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	X	X				X	X	
4902B	CHOLET	LBM XLABS LES SABLES_CHOLET	X							
4903B	ANGERS	LBM LABOUEST BESSONNEAU 8_ANGERS	X							
4904B	CHOLET	LBM LABORIZON BIORYLIS_CHOLET	X							
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS_LAVAL	X							
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINES_LE MANS	X	X				X		X
8502_8502	LA ROCHE SUR YON	LBM LABORIZON BIORYLIS / CENTRE AMP PROCREALIS	X	X				X		

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

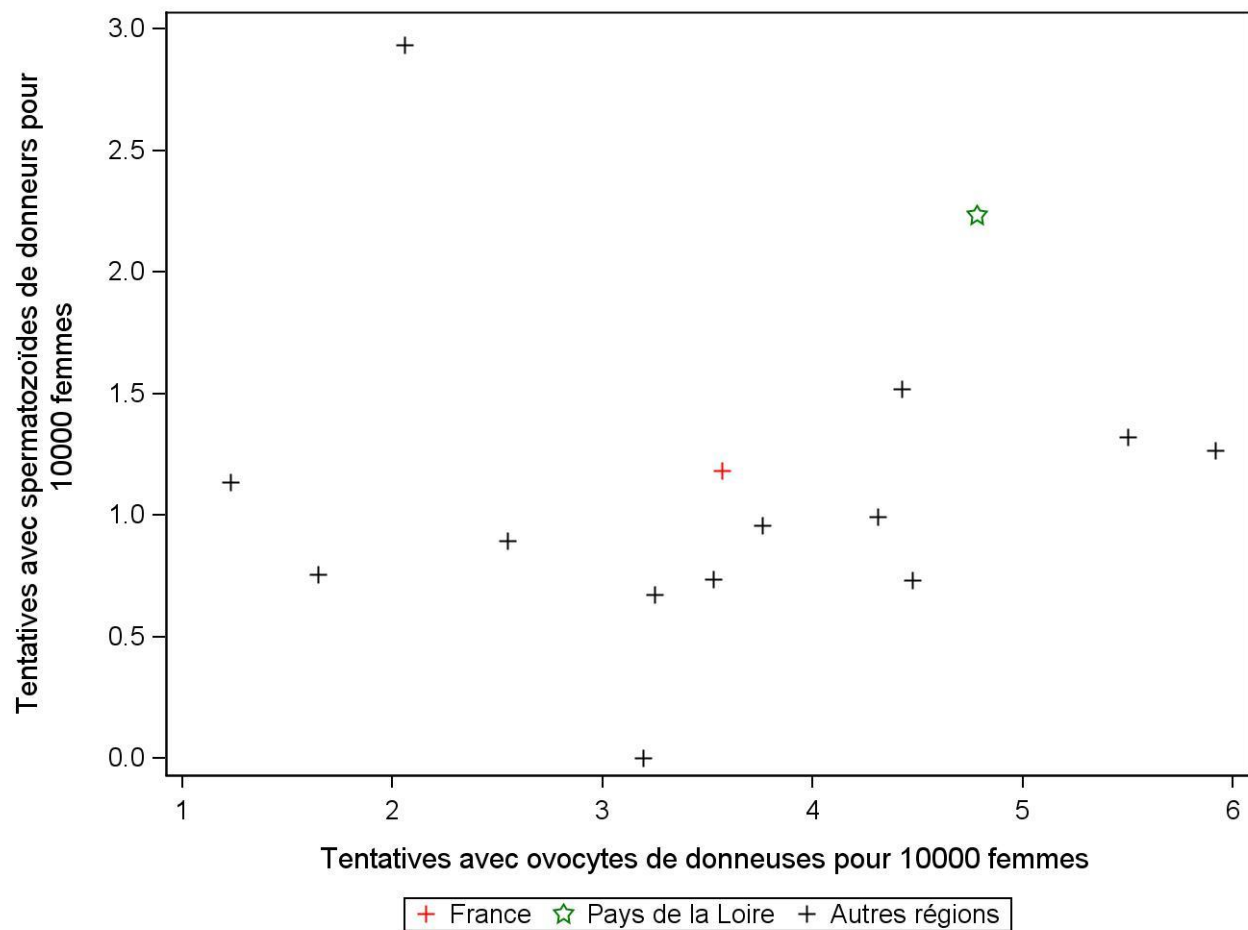
Figure AMP1 : Activités régionales 2023 d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales 2023 de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*					
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	19	262	174	700	< 10
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINT HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINT HERBLAIN	337	261	378	553	< 10
4404_4404	NANTES	CLINIQUE BRETECHE VIAUD_NANTES / LBM BIOLANCE CLINIQUE BRETECHE_NANTES	88	113	127	258	< 10
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J. VERNE_NANTES	< 10	217	118	430	< 10
4408B	SAINT NAZAIRE	LBM CH SAINT NAZAIRE	57
4408_4408	SAINT NAZAIRE	CH DE SAINT NAZAIRE / LBM CH SAINT NAZAIRE	57	140	127	167	< 10
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	398	287	334	383	< 10
4902B	CHOLET	LBM XLABS LES SABLES_CHOLET	62

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
4903B	ANGERS	LBM LABOUEST BESSONNEAU 8_ANGERS	357
4904B	CHOLET	LBM LABORIZON BIORYLIS_CHOLET	50
5301B	LAVAL	LBM BIOLARIS_LAVAL	< 10
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINE_LE MANS	143	242	146	371	.
8502_8502	LA ROCHE SUR YON	LBM LABORIZON BIORYLIS / CENTRE AMP PROCREALIS	246	122	273	431	.
Total Région			1824	1644	1677	3293	22

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

			Don de sperme				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*					
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	1295	139	146	226	< 10
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINTE HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINTE HERBLAIN	41	.	< 10	< 10	.
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J. VERNE_NANTES	< 10	< 10	< 10	< 10	.
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS	< 10	.	< 10	< 10	< 10
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINES_LE MANS	< 10	< 10	< 10	< 10	.
Total Région			1343	141	157	240	< 10

			Don d'ovocytes			Accueil d'embryons	Double don	
			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés	
			FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons	ICSI	Décongélation d'embryons
N°	Ville	Etablissement*						
4401_4401	NANTES	HOPITAL FEMME ENFANT ADOLESCENT_NANTES / CHU DE NANTES HOPITAL MERE ENFANT_NANTES	< 10	138	216	26	17	< 10
4402_4402	SAINT HERBLAIN	POLYCLINIQUE DE L'ATLANTIQUE_SAINTE HERBL / LBM BIOLIANCE_SAINTE HERBLAIN
4405_4405	NANTES	CLINIQUE J.VERNE POLE HOSP MUTUALISTE / LBM CHU NANTES CLINIQUE J.VERNE_NANTES
4901_4901	ANGERS	CHU D'ANGERS / LBM CHU D'ANGERS SITE LARREY_ANGERS
7201_7201	LE MANS	CLINIQUE DU TERTRE ROUGE / LBM LABOMAINES_LE MANS
Total Région			< 10	138	216	26	17	< 10

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Pays de la Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale		134.03	124.82
	Insémination intra-utérine	28.90	31.27
	FIV hors ICSI	26.04	17.12
	ICSI	26.57	31.97
	Décongélation d'embryons	52.17	43.84
	Décongélation d'ovocytes	0.35	0.62
Don de sperme		29.86	15.26
	Insémination intra-utérine	21.28	9.43
	FIV hors ICSI	2.23	0.29
	ICSI	2.49	3.10
	Décongélation d'embryons	3.80	2.28
	Décongélation d'ovocytes	0.06	0.16
Don d'ovocytes		5.66	2.24
	FIV hors ICSI	0.05	0.01
	ICSI	2.19	1.17

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Pays de la Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
	Décongélation d'embryons	3.42	1.06
Accueil d'embryons		0.41	0.21
	Décongélation d'embryons	0.41	0.21
Double don		0.30	0.09
	ICSI	0.27	0.06
	Décongélation d'embryons	0.03	0.03

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

Origine des gamètes	Technique	Pays de la Loire		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale		8460	1470	143074	24047	5.9%	6.1%
	Insémination intra-utérine	1824	187	35841	4062	5.1%	4.6%
	FIV hors ICSI	1644	276	19621	2601	8.4%	11%
	ICSI	1677	279	36649	5002	4.6%	5.6%
	Décongélation d'embryons	3293	726	50251	12285	6.6%	5.9%
	Décongélation d'ovocytes	22	< 10	712	97	3.1%	2.1%
Don de sperme		1885	272	17488	2801	11%	9.7%
	Insémination intra-utérine	1343	158	10812	1728	12%	9.1%
	FIV hors ICSI	141	21	330	37	43%	57%
	ICSI	157	24	3558	441	4.4%	5.4%
	Décongélation d'embryons	240	69	2608	574	9.2%	12%
	Décongélation d'ovocytes	< 10	.	180	21	2.2%	.
Don d'ovocytes		357	86	2566	520	14%	17%
	FIV hors ICSI	< 10	.	10	2	30%	.
	ICSI	138	28	1343	244	10%	11%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Origine des gamètes	Technique	Pays de la Loire		France		Rapport région \ France	
		Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
	Décongélation d'embryons	216	58	1213	274	18%	21%
Accueil d'embryons		26	10	235	66	11%	15%
	Décongélation d'embryons	26	10	235	66	11%	15%
Double don		19	< 10	108	21	18%	24%
	ICSI	17	< 10	68	12	25%	42%
	Décongélation d'embryons	< 10	.	40	9	5.0%	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		Pays de la Loire	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	19%	15%
	30-34 ans	33%	32%
	35-37 ans	22%	22%
	38-39 ans	12%	14%
	>=40 ans	13%	17%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	53%	68%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	65%	54%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	7.1%	5.7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	4.7%	2.2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0.3%	0.2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1.1%	1.0%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

		Pays de la Loire			France		
		2021	2022	2023	2021	2022	2023
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	28	68	40	399	714	692
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	164	488	721	1598	3575	7556
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	92	82	78	920	943	912
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	111	102	106	1332	1358	1596
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	139	186	137	1415	1584	1477
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	0	2	17	148	148	186
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	0	2	15	155	156	212

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		Pays de la Loire	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	823	9838
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6686	96057
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	187	4621
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	684	19062
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	5	146
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	193	2003
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	14	367
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	383	4923

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

	Pays de la Loire				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	15689	81.2	5019	79.9	249492	77.9	80905	76.4
Abandon du projet parental	1403	7.3	546	8.7	24861	7.8	8815	8.3
Défaut de réponse ou désaccord du couple	2232	11.6	714	11.4	46106	14.4	16185	15.3
Total des embryons en cours de conservation	19324	.	6279	.	320459	.	105905	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Pays de la Loire	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	8,3%	8,4%
Flux sortants**	9,7%	16,8%

* Part des femmes résidant hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Pays de la Loire

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Pays de la Loire parmi les femmes résidant en Pays de la Loire

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Pays de la Loire pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Pays de la Loire		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	71,9%
Inconnue	Inconnue	21,6%
Bretagne	Bretagne	2,36%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	1,40%
	Aquitaine	0,13%
Normandie	Basse-Normandie	1,36%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	0,66%
Hors France	Hors France	0,17%
Ile-de-France	Ile-de-France	0,10%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0,07%
	Midi-Pyrénées	0,03%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,07%
DROM	DROM	0,07%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,03%
Mayotte	Mayotte	0,03%
Total	Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Pays de la Loire ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région des centres d'AMP		
Pays de la Loire	Pays de la Loire	90,3%
Bretagne	Bretagne	4,92%
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	2,34%
Ile-de-France	Ile-de-France	1,59%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	0,46%
	Aquitaine	0,04%
Normandie	Basse-Normandie	0,17%
	Haute-Normandie	0,04%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,08%
La Réunion	La Réunion	0,04%
Total	Total	100%